



Convention sur la
diversité biologique



Réservé à l'usage des médias • Ce document n'est pas officiel

Ref: SCBD/OES/AD/ar/72636

8 juillet 2010

NOTIFICATION¹

Guide Affaires et biodiversité

Madame/Monsieur,

Je suis heureux de vous informer que les lignes directrices sur le programme Affaires et biodiversité établies par l'Allemagne en sa qualité de président de la COP-9 est maintenant disponible à l'adresse suivante http://www.bmu.de/english/current_press_releases/pm/46135.php.

Les lignes directrices ont été inaugurées lors de la deuxième Conférence SusCon à Nuremberg le 15 juin 2010 par le Secrétaire parlementaire du ministère de l'environnement de l'Allemagne.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghlaïf
Secrétaire exécutif

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Aux Point focaux nationaux CBD

